

## Programme

### Utilisation en sécurité d'un échafaudage Fixe/roulant et port du harnais antichute

#### Inter-intra

#### **Personnes concernées :**

Toutes personnes amenées à utiliser un échafaudage fixe/roulant et à utiliser un harnais antichute

#### **Pré-requis**

**Durée :** 7h

**Prix :** 250 euros HT/pers.

**Nombre de participant :** 1 à 8

- Avoir 18 ans
- Maîtrise orale et écrite de la langue Française (ou présence d'un interprète)
- Absence de contre-indication médicale pour les travaux en hauteur
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, casque, chaussures de sécurité)
- Personne en situation de handicap : sur étude de dossier

#### **Objectifs :**

- Connaître les bases de la réglementation pour les travaux en hauteur
- Savoir utiliser en sécurité un échafaudage fixe/roulant
- Savoir utiliser un harnais antichute et connaître ses risques
- Appliquer son « droit de retrait » si l'intervention ne peut pas s'effectuer dans les règles de sécurité

#### **Partie Théorique :**

- risques et accidents du travail
- principales causes des accidents (renversement, affaissement, ruptures de pièces...)
- les enjeux de la prévention (sociétal, économique, juridique)
- les acteurs de la prévention
- les conséquences d'un accident (sociales, financières, pénales et civiles)
- arrêté du 21 décembre 2004 (Vérification échafaudage)
- décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004
- recommandation CARSAT R 408
- code du travail (art. R.4141-15)
- les différents types d'échafaudage
- les classes d'échafaudage
- le calage (pieds, semelles, socles, camarteau)
- les éléments constitutifs (les montants verticaux les moises, les planchers, les garde-corps le pare-gravats, les consoles, les accès, l'ancrage, l'amarrage, les diagonales)
- les solutions de prévention
- environnement et risques électriques
- les contraintes climatiques
- indications des charges admissibles sur le plancher
- indications des charges admissibles sur l'échafaudage
- note de calcul pour les échafaudages > à 24m
- la réception de l'échafaudage
- la vérification journalière (l'état de conservation) le droit d'alerte et de retrait
- le harnais antichute et les sous-systèmes
- les facteurs de chute
- les tirants d'air
- l'effet de pendule
- le syndrome du harnais
- les non-conformités des matériels (usures, fusion, déformation...)

#### **Partie pratique :**

- les protections collectives
- le port du harnais antichute

**Test des connaissances théoriques :** QCM

**Test des connaissances pratiques :** vérification, port du harnais

**Modalité :** Formation en présentiel

**Accès à la formation :** sous 15 jours

Satisfaction : 98 %

Abandon : 2 %